



COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE

ALLOCUTION DE MICHAEL HOWLETT AU TORONTO BOARD OF TRADE

Je désire d'abord remercier Desjardins et les nombreux autres commanditaires de cet événement de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui. En tant que membres de la plus grande chambre de commerce du Canada, vous apportez à toutes discussions sur la santé mentale en milieu de travail une crédibilité et une réputation pour ce qui est de s'attaquer aux graves enjeux des affaires. Je vous félicite d'accorder à la santé mentale l'attention qu'elle mérite.

Je vous remercie également de m'inviter m'adresser à vous dans le cadre de la remise de ces importantes récompenses. La maladie psychologique en milieu de travail n'est pas simplement une vaste question – je crois qu'il s'agit d'un sujet incontournable si nous voulons que le Canada reste compétitif dans l'économie du savoir. Toute occasion de célébrer la santé psychologique est importante pour la réaffirmation du rôle déterminant de la santé mentale en milieu de travail.

Comme j'ai moi-même évolué dans le monde des affaires, j'estime qu'il est particulièrement opportun de vous entretenir de la santé mentale dans le contexte des affaires, à titre de PDG de la Commission de la santé mentale du Canada.

La Commission de la santé mentale du Canada est une nouvelle organisation créée par le gouvernement fédéral dans le cadre de son budget de mars 2007. Je me permets de mentionner qu'aucun des gouvernements précédents n'a pris une mesure aussi décisive, importante ou durable sur la santé mentale.

D'entrée de jeu, je tiens à souligner la mission centrale de la Commission et ses réalisations jusqu'à présent. De la même façon, je désire mettre en relief la véritable crise qui secoue les entreprises canadiennes en raison des cas de maladie mentale en milieu de travail et les raisons pour lesquelles nous devons examiner la santé mentale en milieu de travail et nous y attaquer d'une façon différente et plus sérieuse.

La Commission a vu le jour grâce au plus exhaustif exercice de consultation sur la santé mentale à jamais avoir été mené au Canada. Cette consultation a servi de fondement au rapport, intitulé « *De l'ombre à la lumière* », qui a été présenté par le comité sénatorial présidé par le sénateur Michael Kirby. Il s'agissait du premier rapport produit au Canada qui examinait la maladie mentale à la fois du point de vue de l'ensemble des systèmes de santé et de santé mentale au Canada.

La nécessité d'un tel rapport était évidente : la maladie mentale touchera 20 % de la population – c'est-à-dire une personne sur cinq dans cette pièce – et n'épargnera pas beaucoup de familles. En fait, partout dans le monde, la maladie la plus prédominante, persistante et invalidante n'est pas le cancer ou les maladies du cœur ou même le diabète.

Au Canada, aux États-Unis, en Chine, dans chaque pays, nous observons que la dépression touche les hommes et les femmes à l'âge où ils gagnent le mieux leur vie. Non seulement la dépression réduit leur productivité, mais elle réduit aussi leur pouvoir de dépenser. Nous connaissons la spirale descendante que cela crée. Nous constatons davantage de cas de dépression que des cinq maladies les plus virulentes combinées. En outre, la dépression n'est qu'une seule des nombreuses maladies mentales.

La Commission a donc été créée pour aider à résoudre un vaste problème.

Mais il existe une autre raison, toute aussi importante pour nos vies. Le Canada est la seule nation du G8 qui ne dispose pas d'une stratégie nationale en matière de santé mentale. La seule. L'absence d'une telle stratégie a fait en sorte que les efforts que nous avons déployés pour aider les personnes affectées par la maladie mentale sont en vaste partie fragmentés et inefficaces.

Bien que la Commission soit un organisme « national », elle ne relève pas du gouvernement fédéral. Nos activités sont différentes de celles du gouvernement. Notre principale tâche est d'élaborer une stratégie nationale en matière de santé mentale qui est centrée sur le concept du « rétablissement » parce qu'il est possible pour la grande majorité des personnes. En clair, les personnes aux prises avec une maladie mentale peuvent soit devenir pleinement fonctionnelles en tant que citoyens et membres d'une famille, soit elles peuvent vivre des vies raisonnables compte tenu des limites imposées par leur maladie.

La Commission orientera l'élaboration d'une stratégie nationale qui sera axée sur les façons les plus efficaces de fournir des services aux millions de Canadiens qui vivent avec une forme ou une autre de maladie mentale.

Nous serons un catalyseur de la réforme de la prestation des services de santé mentale et du changement des actions et des attitudes du public.

La Commission sera également un important fournisseur d'informations pour le gouvernement, les fournisseurs de soins et le public et favorisera la collaboration et le partage de connaissances au sein des différents secteurs et entre ces derniers.

La maladie mentale est un problème national qui exige une solution nationale prenant en considération des champs de compétence particuliers et souvent frustrants. Cela dit, une stratégie qui n'est pas appliquée n'est bonne pour personne. Elle doit être utile et pratique – et pourtant perspicace et exigeante.

Il est en effet inutile d'élaborer une stratégie parfaite sur papier mais qui n'est jamais mise en œuvre parce qu'elle est irréalisable sur le plan politique.

Nous aimons dire qu'une stratégie pancanadienne doit être « juste à l'intérieur de la limite de la faisabilité politique ». Nous devons pousser le système le plus possible – tout en nous assurant d'accomplir des progrès.

Pour que la Commission soit un chef de file au Canada en matière de réforme de la santé mentale, nous devons créer de nouveaux partenariats et faire participer une nouvelle génération de bénévoles. En fait, nous devons être le moteur de la création d'un important mouvement social comme ceux qui se sont formés autour de la lutte contre des maladies comme le cancer et les maladies du cœur.

Ce mouvement social vers la santé mentale assurera que la maladie mentale passera toujours de l'ombre à la lumière!

Par « nouveaux partenariats », je ne parle pas simplement de collaborer avec des intervenants établis, bien que nous collaborions étroitement avec chaque joueur clé du domaine de la santé mentale, notamment tous les gouvernements provinciaux et territoriaux et les organismes de prestation de services de santé mentale. Mais il est également essentiel que nous formions de nouveaux types de partenariats pour que tous les intervenants travaillent plus efficacement ensemble.

Comment y arriverons-nous?

Eh bien, nous en sommes encore aux premiers stades.

Nous avons un conseil d'administration et des comités consultatifs composés de certains des meilleurs experts canadiens de tous les domaines de la maladie mentale. Nous avons ouvert des bureaux à Calgary et à Ottawa.

Nous avons également établi un groupe de gestion. Ces chefs sont en cours de recrutement de leur équipe. En tant que PDG, mon premier objectif est de créer l'infrastructure qui assurera la responsabilité fiscale de la Commission et l'atteinte de son objectif de rassembler les efforts collectifs d'autres organismes responsables de la santé mentale. Nous ne dispenserons pas de services de santé mentale directement, mais nous fournirons une base de connaissances en constante évolution qui manque désespérément dans ce domaine.

Nous orienterons également l'élaboration de politiques ayant une perspective nationale.

Nous sensibiliserons également le milieu des affaires, le gouvernement et les communautés des soins de santé au fait que la santé mentale n'est plus le parent pauvre du système de soins de santé.

Toutes ces initiatives sont cruciales pour les efforts que nous déployons passent la santé mentale de l'arrière-plan des soins de santé à l'avant-plan, qui est sa véritable place.

Malgré l'importance de ces initiatives, il est encore plus essentiel de nous attaquer directement au nœud du problème, à savoir la stigmatisation et la discrimination qui continuent d'entourer la maladie mentale. Elles sont des éléments puissants qui causent souvent davantage de souffrance que la maladie elle-même.

Permettez-moi de vous donner un aperçu de cet obstacle :

« Mis à part la lèpre, peut-être, aucune autre maladie ne suscite autant de confusion, de mauvaise orientation et de discrimination contre le patient que la maladie mentale...

À travers les âges, les personnes souffrant d'une maladie mentale ont été ostracisées par la société et ont été condamnées à errer dans la nature. Même aujourd'hui, la maladie mentale est trop souvent considérée comme étant un crime qu'il faut punir, un péché qu'il faut expier, un démon possessif qu'il faut exorciser, un état déshonorant qu'il faut taire, une faiblesse de la personnalité qu'il faut déplorer ou un problème de bien-être qu'il faut traiter au moindre coût possible ».

Ces mots remontent à un demi-siècle. Bien que la stigmatisation de la maladie mentale s'estompe peu à peu, 81 % des Canadiens estiment que la dépression est une maladie

qui constitue un danger de mort et 45 % d'entre nous croyons que si l'un de nos collègues luttait contre la dépression et, en conséquence, manquait une journée de travail, il serait susceptible d' « avoir des problèmes, voire de se faire congédier ».

Voici une autre preuve de ce préjugé : très peu de géants des affaires donnent leur nom aux ailes psychiatriques des hôpitaux ou à des logements communautaires destinés à des personnes vivant avec une maladie mentale.

C'est la raison pour laquelle la Commission lance une importante campagne nationale de lutte contre la stigmatisation et de réduction de la discrimination, qui sera échelonnée sur dix ans. Cette campagne donnera lieu au déploiement des plus grands efforts systématiques en vue de réduire la stigmatisation relative à la maladie mentale de l'histoire du Canada. Elle est indispensable et n'a que trop tardé.

À preuve, demandez aux enfants : 70 % des adolescents qui sont anxieux ou déprimés disent qu'ils auraient du mal à en parler à qui que ce soit. Il n'est donc guère étonnant que seulement un enfant ou un adolescent sur six au Canada qui ont une maladie mentale obtiennent l'aide dont ils ont besoin.

La maladie mentale détruit souvent la vie des personnes qui en souffrent et celle de leur famille.

Par ailleurs, la maladie mentale nuit terriblement aux affaires et, en conséquence, à la nation en entier. Peu d'entre nous réalisons son énorme coût sur le plan de la productivité et à quel point elle entrave notre productivité, notre compétitivité et notre sécurité économique.

Il y a quelques années à peine, le lien entre la santé mentale et la productivité était soit carrément ignoré, soit à peine soulevé. Qu'est-ce que les maladies mentales allant de la dépression à la toxicomanie avaient à voir avec la compétition à l'échelle mondiale? Quel était le lien entre la santé mentale et la santé fiscale?

Je puis vous dire qu'il existe de nombreux liens entre les deux, bien que cela ne soit pas évident à la lecture des nombreux rapports récents au sujet du ralentissement de la productivité du Canada.

L'Institute for Competitiveness and Prosperity a signalé que le Canada accusait un retard de 9 200 dollars par habitant par rapport aux États-Unis – il s'agit d'un immense écart désespérant en matière de prospérité.

D'autres rapports publiés par Statistique Canada, la Banque du Canada et les banques canadiennes contiennent tous des commentaires exhaustifs sur la médiocrité de notre production par travailleur. Leur ton pressant est alimenté par le fait que le Canada n'évolue plus dans une économie reposant sur la force mais sur le savoir. Environ 85 % des emplois qui sont créés exigent des aptitudes cérébrales et non manuelles. Autrement dit, les capacités de réflexion, de concentration et d'innovation sont maintenant essentielles. Comme le PDG d'une aciérie l'a exprimé : « Dans mon entreprise, les travaux les plus difficiles se font avec le cerveau et non les muscles ».

L'économie actuelle a entraîné une nouvelle convergence coûteuse : l'avènement d'une économie cérébrale à une époque où les désordres cérébraux deviennent la principale cause de l'incapacité dans la main-d'œuvre active. Certes, nos impôts servent à assumer les coûts des soins de santé associés à la maladie mentale, mais de plus en plus, les entreprises doivent y contribuer. Au Canada, les pertes économiques liées à la productivité qui sont attribuables à la maladie mentale équivalent à 33 milliards de dollars par année, ce qui correspond environ à 15 % de l'ensemble des profits de toutes les entreprises canadiennes et à 3 % de la dette nationale.

Selon l'organisme torontois Global Business and Economic Roundtable on Addiction and Mental Health, la dépression à elle seule représente 75 % des invalidités à long terme et 40 % des invalidités à court terme. L'organisme prédit que les réclamations d'assurance-invalidité et d'assurance-maladie de groupe liées à la maladie mentale atteindront 60 % du nombre total de réclamations administrées par des régimes entreprise-employé.

Selon Watson Wyatt Worldwide, 58 % des chefs d'entreprise estimaient que les problèmes de santé mentale étaient le sujet qui les préoccupait le plus. À titre d'exemple – aujourd'hui, 30 % des médicaments prescrits aux employés de Postes Canada sont liés au stress et à la dépression.

Les statistiques sont encore pires pour les employés qui travaillent comme nombre d'entre nous dans des tours à bureaux.

Nous avons tous compté sur une personne qui nous a fait faux bond en ne se présentant pas au travail, en ne livrant pas la marchandise ou dont le travail n'était pas à la hauteur parce qu'elle avait fait la fête la veille, qu'elle était trop stressée ou qu'elle avait perdu la tête. S'agissait-il d'évitement des responsabilités, d'incompétence ou d'une forme de maladie mentale qui l'a forcée à abandonner? Cette personne avait-elle une faiblesse de caractère ou souffrait-elle d'une espèce de maladie mentale?

La santé mentale est un enjeu politique. Au Canada, nous avons échoué lamentablement pour ce qui est de prendre soin des personnes aux prises avec une maladie mentale.

La santé mentale est un enjeu social. Dans quelle mesure sommes-nous responsables des personnes qui ne peuvent pas prendre soin d'elles-mêmes?

La santé mentale est un enjeu de soins de santé. Que faisons-nous? Que devons-nous faire? Que pouvons-nous faire pour nous occuper des personnes qui ont besoin d'aide?

La santé mentale est un enjeu économique. Combien coûte l'aide que nous donnons aux personnes qui en ont besoin?

La santé mentale est un enjeu commercial. Combien coûte la perte de productivité, de matière grise, de créativité – des personnes qui ne travaillent pas à leur pleine capacité?

Les preuves que la maladie mentale est un frein énorme et croissant de la productivité de la main-d'œuvre sont indéniables. Selon Bill Wilkerson, le directeur général de Global Business Roundtable on Addiction and Mental Health, les entreprises qui améliorent leur taux de détection et de traitement pour leurs employés peuvent économiser tous les ans au moins 10 000 dollars par employé.

Comment?

Un des éléments évidents est que nous accordions une plus grande attention au rôle de la santé mentale en milieu de travail. Plus important encore, il faut commencer à prendre des mesures.

Le gouvernement peut contribuer aux efforts déployés, et je tiens à féliciter le gouvernement fédéral d'avoir établi la Commission. Il paraît clair, en raison de la création de la Commission et du financement supplémentaire de 110 millions de dollars octroyé à partir du budget de cette année à des projets de recherche sur l'itinérance et les maladies mentales, que le gouvernement conservateur est résolument déterminé à s'occuper de la maladie mentale.

Mais nous ne pouvons nous attendre à ce que les gouvernements fassent tout. Nous ne pouvons nous attendre à ce qu'un problème aussi insidieux se règle à Ottawa, à Queen's Park ou à l'hôtel de ville.

Nous devons agir. Nous devons assumer des responsabilités. Nous devons accepter que pour faire une différence, il nous faudra prendre les mesures nécessaires pour réussir.

C'est ici que je fais le pont entre deux mondes. Nous, la communauté des affaires, devons participer à l'avenir de notre pays.

Le monde des affaires doit prendre le relais.

La bonne nouvelle est que les entreprises canadiennes et les associations d'entreprises comme le Board of Trade doivent mettre la main à la pâte.

Nous, à la Commission de la santé mentale du Canada, avons toujours besoin de votre appui pour atteindre nos objectifs.

La victoire contre la maladie mentale et sa stigmatisation requièrent une stratégie nationale et une réponse nationale.

C'est un défi qui nous est lancé, un énorme défi. Quiconque ayant connu de près une personne aux prises avec une maladie mentale sait à quel point il peut être frustrant d'essayer de l'aider. La tentation est grande de jeter l'éponge en disant « Je ne sais pas quoi faire. » ou « C'est son problème, qu'elle s'en sorte elle-même ».

Eh bien, cette personne ne peut s'en sortir seule – c'est notre problème et nous pouvons faire quelque chose pour l'aider.

Je sais que vous êtes sollicités par des représentants de nombreuses causes louables qui vous demandent votre temps, votre argent et votre soutien moral.

Je vous invite toutefois à investir votre temps et vos capacités dans la cause de la santé mentale au Canada parce qu'elle est le fondement de la santé globale!

Une main-d'œuvre en bonne santé – en bonne santé mentale – peut faire preuve de créativité, être productive et surmonter les obstacles auxquels nous faisons et ferons face en tant que nation.

Nous pouvons tous soutenir la santé mentale dans une perspective de santé globale.

La meilleure chose à faire est de commencer par améliorer le facteur le plus important, à savoir la productivité réduite.

Je vous demande de vous joindre à nous pour donner un élan sans précédent à la santé mentale au Canada. Il suffit de commencer par faire preuve de compassion envers les personnes qui souffrent d'une maladie mentale et d'une nouvelle compréhension face aux pertes inacceptables de productivité et de qualité de travail et de vie.

Il est clair que les Canadiens commencent à reconnaître les terribles coûts personnels et commerciaux de la maladie mentale. Je crois que nous sommes également prêts à franchir la prochaine étape en aidant ces millions de Canadiens qui vivent avec une maladie mentale et qui répondront à notre aide.

Je sais que vous comprenez et évaluez l'impact, le coût et les ramifications finales de la maladie mentale sur notre capacité de réussir en affaires.

Je sais également que vous comprenez et évaluez les avantages de faire le maximum – personnellement et grâce à votre entreprise – pour faire une différence dans la vie des personnes aux prises avec une maladie mentale et, en bout de ligne, une différence dans l'ensemble du pays.

Je vous livre un vibrant et urgent plaidoyer pour rendre nos milieux de travail plus sensibles à la santé mentale.

Ces types de milieux de travail auront une énorme incidence économique à la fois sur l'économie dans son ensemble et sur chaque entreprise qui promeut la santé mentale parmi ses employés.

Je vous demande maintenant de vous engager à faire une différence. Faites de la santé mentale l'affaire du monde des affaires.

Je vous remercie.